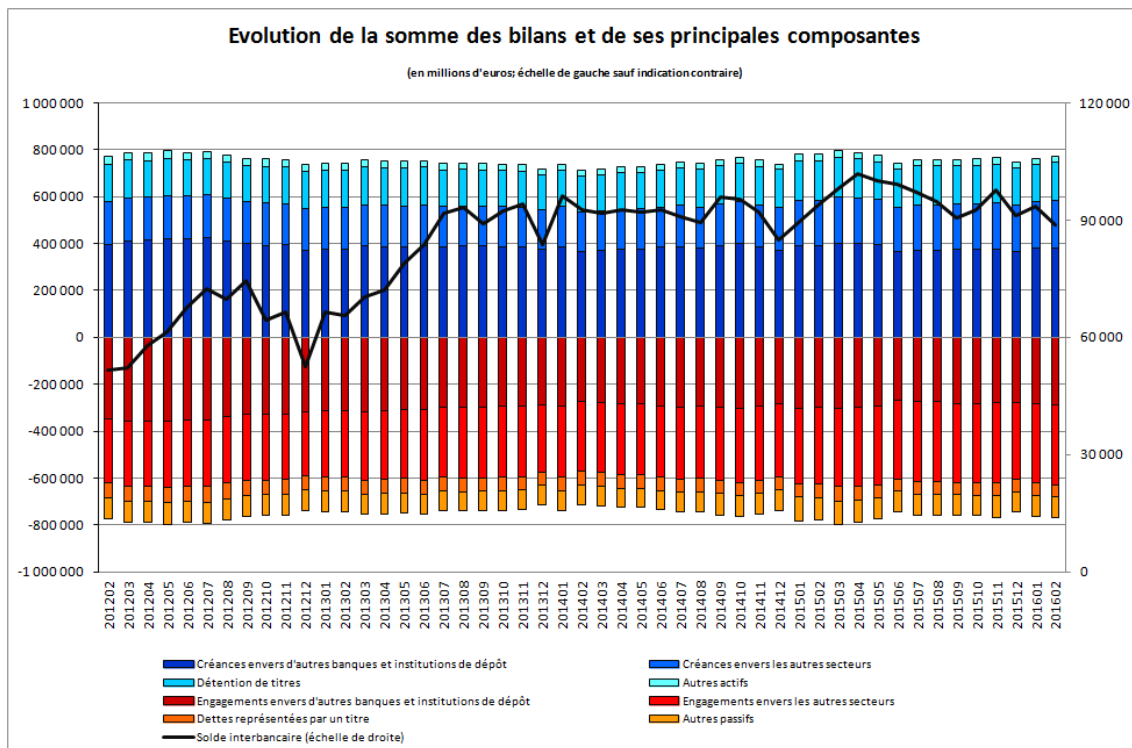


Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 771 066 millions d'euros au 29 février 2016 contre 763 046 millions d'euros au 31 janvier 2016, soit une hausse de 1,1%. Entre les mois de février 2015 et février 2016, la somme des bilans des établissements de crédit a été en baisse de 1,3%.



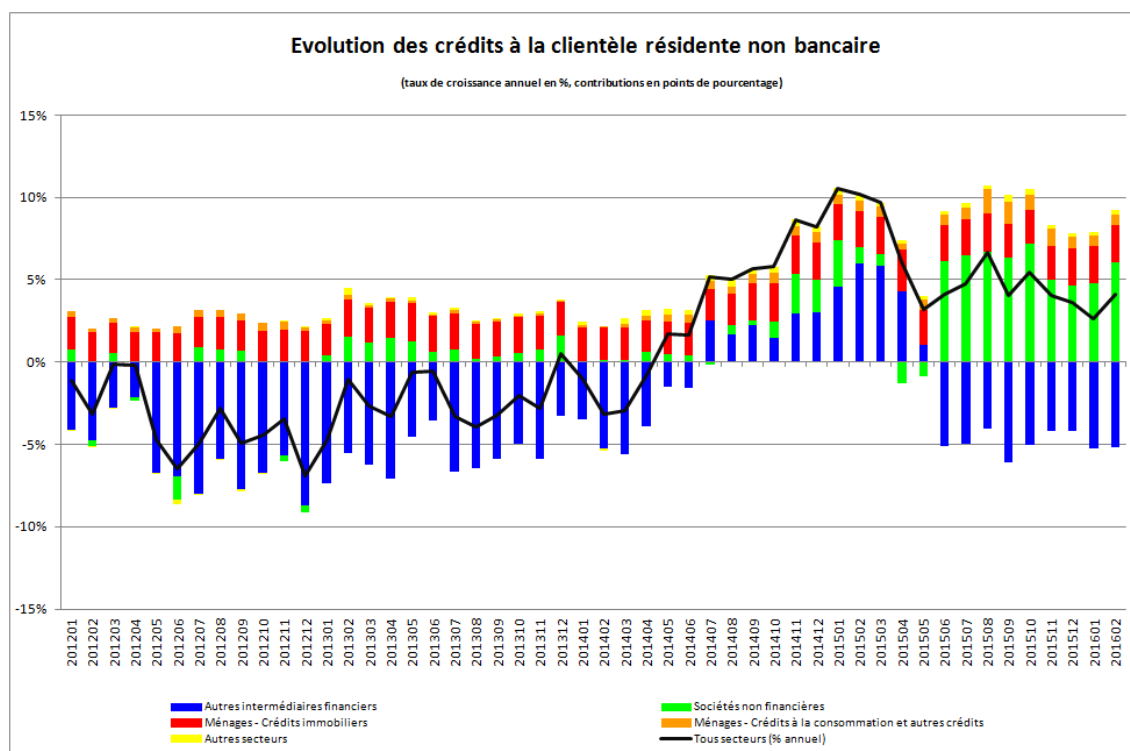
La diminution de l'actif entre février 2015 et février 2016 a essentiellement été attribuable aux créances interbancaires qui ont reculé de 3,4%. Sur la même période, l'évolution du passif a principalement été freinée par les engagements interbancaires qui ont diminué de 2,8%.

L'évolution des créances et engagements interbancaires a donc une incidence significative sur l'actif et le passif. En effet, les créances et engagements interbancaires ont des parts respectives de 49,2% et 37,6% à l'actif et au passif. Dans ce contexte, il convient d'indiquer que le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements

Communiqué de presse statistique

interbancaires, est resté positif et s'est inscrit à 88 931 millions d'euros à la fin du mois de février 2016.

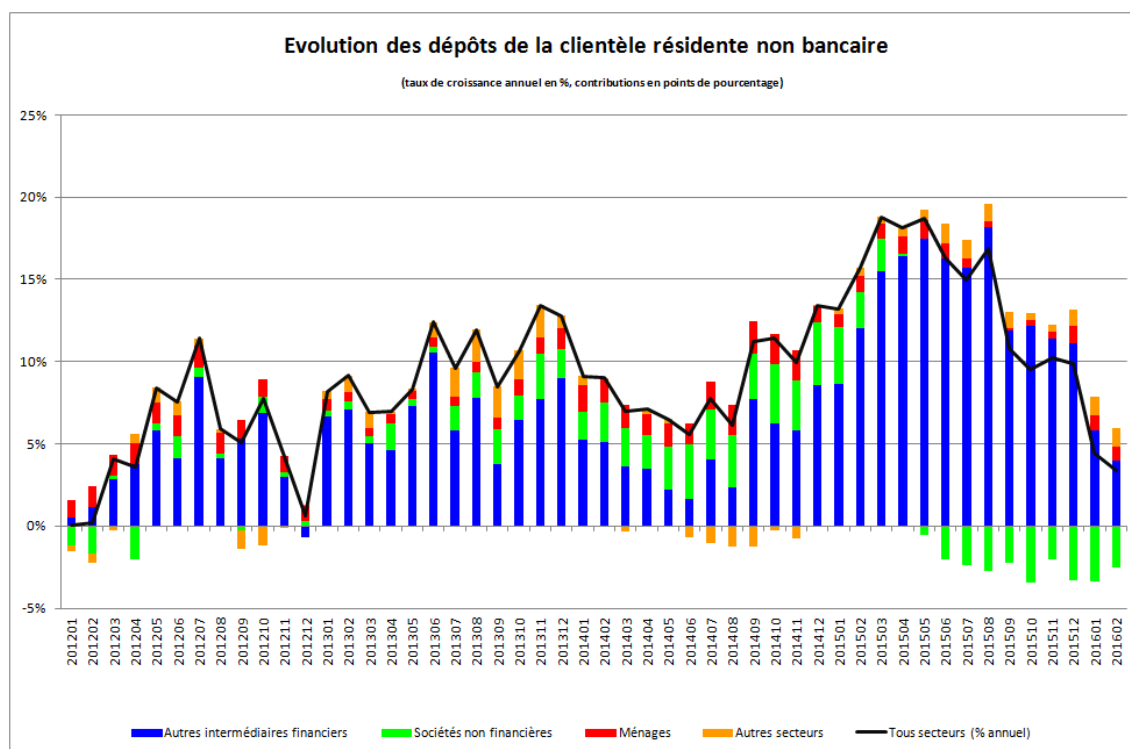
Les crédits à la clientèle non bancaire résidente ont augmenté de 495 millions d'euros, soit 0,7% entre janvier 2016 et février 2016. Entre février 2015 et février 2016, ces crédits se sont accrus de 2 922 millions d'euros, soit 4,1%.



L'évolution du crédit à la clientèle résidente non bancaire a été portée par ses principales composantes, c'est-à-dire les crédits aux sociétés non financières (SNF), les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) et les crédits immobiliers aux ménages. Les parts respectives de ces crédits se sont inscrites à 25,7%, 30,6% et 32,8% au 29 février 2016. Alors que les crédits aux SNF ainsi que les crédits immobiliers aux ménages ont continué à progresser entre février 2015 et février 2016, les crédits aux AIF ont fortement mitigé la croissance du crédit à la clientèle résidente non bancaire. En effet, entre février 2015 et février 2016, les crédits envers les SNF ont augmenté de 4 337 millions d'euros, soit 29,5%, et les crédits immobiliers aux ménages de 1 600 millions d'euros, soit 7,0%, alors que les crédits aux AIF ont reculé de 3 677 millions d'euros, soit 14,0%. Cependant, il convient de noter que la baisse des crédits aux AIF et la hausse concomitante des crédits aux SNF découlent d'une reclassification de plusieurs crédits d'envergure du secteur des AIF vers le secteur des SNF.

Communiqué de presse statistique

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont augmenté de 2 819 millions d'euros, soit 1,3%, entre le 31 janvier 2016 et le 29 février 2016. Sur douze mois, ces dépôts se sont accrus de 6 931 millions d'euros, soit 3,4%.



Entre février 2015 et février 2016, la progression des dépôts de la clientèle résidente non bancaire a été portée par leur principale composante, c'est-à-dire les dépôts des AIF dont la part s'est élevée à 70,0% au 29 février 2016. Effectivement, la progression annuelle des dépôts de la clientèle résidente non bancaire a été largement attribuable à la hausse des dépôts en provenance du secteur des AIF qui regroupe, entre autres, les fonds d'investissement monétaires et non monétaires. Au cours des douze derniers mois, les dépôts des AIF résidents se sont accrus de 8 124 millions d'euros, soit 5,8%. Quant aux autres secteurs, les dépôts des ménages résidents ont augmenté de 1 808 millions d'euros, soit 5,8%, alors que les dépôts des SNF résidentes ont reculé de 5 219 millions d'euros, soit 26,0%.

Finalement, on note que le nombre d'établissements de crédit inscrits sur la liste officielle, au 29 février 2016, était de 144 unités.

Communiqué de presse statistique

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/11_etablissements_credit/index.html

Pour toute information supplémentaire nous sommes à votre disposition
au numéro de téléphone 4774-4243 /-4265.



Département Relations internationales et communication

Section Communication L-2983 Luxembourg

Télécopieur: +352 4774-4910

info@bcl.lu